

L'AIRE DE VOLX-MANOSQUE SUR L'AUTOROUTE A51

04 - Volx



Vue d'ensemble
© Marc Givry



0 vidéo(s)
7 photo(s)

Descriptif

Sculpture signal, bâtiment d'accueil et aménagement de l'ensemble de l'aire de Volx-Manosque, sur l'autoroute A51.

Parti Architectural

En raison de la proximité de la Durance et de l'observatoire astronomique de Haute-Provence, le projet devait illustrer le thème de l'eau et celui du ciel.

L'ensemble de l'aire a été composé pour mettre en évidence les deux directions principales du site : la direction de la Tour du Mont d'Or de Manosque et celle du sommet de la Montagne de Lure.

Cinq campaniles en béton blanc jalonne l'aire et constitue le signal des Alpes de Haute Provence.

Le bâtiment d'accueil est réalisé autour d'une portion de sphère en béton poli noir qui émerge d'un bassin elliptique. Derrière, un grand portique en béton blanc abrite le hall du bâtiment.

Ce projet a obtenu une nomination aux "Rubans d'or 97" du Ministère de l'Équipement.

Intervenants

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CONSEIL GENERAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE - SEM 04
(04)

Autres intervenants de la Maîtrise d'ouvrage :

ESCOTA, Société des Autoroutes Estérel Côte d'Azur Provence Alpes | Maître d'ouvrage des aménagements de l'aire |

ÉQUIPE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Mandataire :

MARC GIVRY ARCHITECTE

Architecte

Grenoble (38)

Collaborateurs

Michel Sintès | Ingénieur ESTP

Co-traitants de la Maîtrise d'oeuvre

Betrec | Structure |

Ponton | Electricité, courants faibles |

Données techniques

SURFACES

SHON: **679 m²**

SHOB: **926 m²**

Espace extérieur: **25 ha**

RÉALISATION

Routes et autoroutes

L'AIRE DE VOLX-MANOSQUE SUR L'AUTOROUTE A51

A51 aire de Manosque-Est, Volx-Ouest

04130 Volx

Date de livraison :

Janvier 1991

N° de permis de construire :

04 245 90 00023